



DISCOURS DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,
EN CHARGE DU NUMÉRIQUE

Mardi 27 septembre 2022

2nd séminaire des facilitateurs des services publics

Chers facilitatrices et facilitateurs,

Mesdames et Messieurs,

'Ia ora na et bienvenue,

C'est un réel plaisir pour moi d'ouvrir ce second séminaire dédié aux facilitateurs des services publics.

Je le fais au nom du Président qui avait souhaité et prévu d'être parmi vous ce matin ; Empêché, il m'a confié l'ouverture de notre séminaire. Merci de bien vouloir excuser son absence.

Nous adressons un grand merci à chacun de vous pour votre présence, à tous nos partenaires pour le développement de l'Innovation publique en Polynésie française : le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française, l'Assemblée de la Polynésie française, le Conseil économique, social, environnemental et culturel, le Syndicat pour la promotion des communes, le Centre de gestion et de formation et la Caisse de prévoyance sociale, ainsi qu'à la DMRA et particulièrement Heilhani pour l'organisation de cette rencontre.

Cette journée s'inscrit dans le périmètre de la convention cadre de coopération que tous les responsables des entités que je viens de citer ont signé le 11 octobre dernier.

Beaucoup nous envie cette collaboration inter-institution, pour inciter les agents du secteur public à puiser dans la démarche d'innovation, les éléments nécessaires à l'indispensable transformation du service public.

Les finalités sont claires ; la satisfaction de l'utilisateur, l'efficacité des moyens alloués en résumé, une gestion performante des organisations publiques.

Le Président vient de le rappeler lors de l'ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée jeudi dernier. Je vous invite à lire son discours dont je retiens notamment l'extrait suivant : « *les temps qui s'annoncent nous obligent à revoir notre modèle, ... à*



favoriser l'innovation, à identifier et promouvoir les nouveaux acteurs capables de porter la dynamique du changement et surtout à nous retrouver encore plus les manches pour relever les défis ».

Facilitateurs, vous faites partie de ces acteurs du changement.

L'innovation publique met à l'honneur la puissance de l'intelligence collective car « Deux » je rajoute « Deux ou plusieurs têtes valent mieux qu'une ». Cette expression est souvent reprise. Elle définit parfaitement ce concept. Vous serez d'accord avec moi, les personnes travaillant en groupe ont plus de chances d'arriver à la meilleure décision, et parfois insoupçonnée, que si elles travaillaient chacune de leur côté. C'est ici que $1+1=3$ ou plus.

Mais l'intelligence collective ne se manifeste que lorsqu'il est permis à chacun d'offrir le meilleur de lui-même, dans un contexte propice au partage de ses idées, de ses connaissances et de collaboration. Ce cadre, c'est la facilitation qui le met en place.

Vous êtes les garants de cet environnement fertile et bienveillant. Vous êtes les experts des interactions et des dynamiques de groupe, les guides poussant les équipes à sortir des cadres, du « on a toujours fait comme ça », leur faire se poser les bonnes questions et trouver les meilleures solutions.

Votre communauté nous est donc précieuse.

Fondée en 2018, elle compte à ce jour une quarantaine d'agents du Pays, une dizaine d'agents communaux, ainsi qu'un de la CPS, 4 de l'État et 2 au sein de l'APF.

Certains sont formés et d'autres en cours de formation. Tous, avez expérimenté les outils et méthodes de la facilitation au cours de diverses actions ou évènements.

Depuis le début de l'année, 16 facilitations ou accompagnements ont pu être assurés.

C'est le signe que nos administrations en ont besoin et que cela fonctionne !

Merci pour ces résultats, merci à ceux qui se sont mobilisés sans compter leurs heures.

Je sais que les demandes d'intervention se font de plus en plus nombreuses. 6 demandes ont été formalisées pour des facilitations d'ici à la fin de l'année. Pour y répondre et faire mieux nous avons besoin de l'implication et de la mobilisation de chacun de vous ; vous qui vous êtes lancé volontairement dans cette fantastique aventure.

La facilitation est une pratique qui vient avec l'expérience aussi, je sais pouvoir compter sur chacun de vous pour répondre favorablement aux prochaines sollicitations.

La convention cadre de coopération inter-institutions appelle votre communauté à s'agrandir et à se développer sur une base solide.

De nouvelles sessions de formation initiale vont être organisées d'ici la fin de l'année pour former 45 à 60 nouveaux facilitateurs.



L'an prochain, les phases d'immersion dans des laboratoires d'innovation en métropole ou ailleurs vont se poursuivre pour ceux qui sont déjà en la première étape de formation et s'impliquent dans les facilitations, des formations complémentaires pour notamment du design thinking, de la facilitation graphique sont prévues. Un nouveau séminaire favorisera la consolidation du réseau des facilitateurs polynésiens avant son extension au Pacifique.

En effet, sachez que la Nouvelle-Calédonie est séduite par la démarche déployée en Polynésie. Elle souhaite s'en inspirer et a sollicité notre accompagnement.

Pour l'heure, vous êtes ici pour vous retrouver, définir la vision partagée de la facilitation, échanger et réfléchir ensemble à la posture du facilitateur, partager les bonnes pratiques et les difficultés non résolues, enfin d'apprendre de nouvelles méthodes de facilitation en les expérimentant.

Pour cette journée cohésive, positive, apprenante et engageante, je vous souhaite de fructueux échanges et une agréable journée. Encore merci à tous pour l'engagement dont vous faites preuve et d'être présents aujourd'hui.

Je laisse maintenant le soin aux intervenants de vous présenter le programme de la journée.

Mauruuru roa !

Christelle LEHARTEL

SERVICE DE LA COMMUNICATION
